

La santé au travail

La santé des salariés fait battre le coeur de votre entreprise

**Retour d'expérience sur 9 années
de suivi des interventions IPRP au
GIMS**



GRUPEMENT INTERPROFESSIONNEL MEDICO-SOCIAL

www.gims13.com

SST interentreprises et interprofessionnel

- ▶ **180 salariés**
- ▶ **16 000 adhérents dans tous les secteurs d'activités, agrément spécifique soins privés**
- ▶ **144 000 salariés pris en charge**
- ▶ **12 centres médicaux répartis de Fos sur Mer à La Ciotat**

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- ✓ **58 médecins du travail accompagnés d'assistantes médicales**
- ✓ **2 collaborateurs médecins**
- ✓ **10 infirmières en santé travail (IDEST),**
- ✓ **10 Assistantes de Service Santé Travail (ASST)**

- ✓ *Un pôle psychologues : 2 psychologues*

- ✓ *Un pôle technique :*
3 ingénieurs,
2 techniciens hygiène et sécurité ,
4 ergonomes,
2 assistants en risque chimique

- ✓ *Un pôle formation : 3 formateurs*

- ✓ *Un service social: 1 assistante sociale*



- 1. Objectif du suivi**
- 2. Historique du suivi des interventions**
- 3. Modalités de suivi**
- 4. Difficultés rencontrées**
- 5. Aspects positifs**
- 6. Pistes d'améliorations**

- **Répondre au Médecin du Travail qui souhaite savoir si nos recommandations ont été suivies d'effets.**
- **Répondre à notre direction et au conseil d'administration qui souhaitent connaître l'efficacité des actions réalisées par les IPRP.**
- **Relancer les entreprises dans la mise en œuvre de nos recommandations.**

En 2008 : enquête de satisfaction suivi des actions par courrier

En 2009 : formalisation sous Blue Medi (logiciel de gestion des demandes d'intervention) :

- **rappel auto du suivi à 6 mois**
- **éléments statistiques de mises en œuvre des actions faites / pas faites / raisons de non mise en œuvre (financières, organisationnelles,...).**

+ Mise en place d'un suivi qualitatif : listing des principales interventions à succès.

Le questionnaire de 2009



I – Suivi de l'étude

Rappel des préconisations :

.....

.....

Les préconisations formulées suite à l'étude ont elles été prise en compte? dans leur globalité partiellement pas du tout

Si partiellement, quelles préconisations ont été mises en place :

.....

Si pas du tout pour quelles raisons : financières Organisationnelles Techniques Structurelles Non adaptées

.....

Les préconisations du GIMS vous ont elles aidé ? oui non

L'intervention a-t-elle permis (ou participé à) une amélioration de :

- l'organisation du travail
 - la performance
 - du climat social
 - des relations du travail
 - des conditions de travail
-
-
-
-

L'intervention a-t-elle débouché sur des actions de progrès internes ? oui non

L'intervention du GIMS a-t-elle été suivie (ou va-t-elle être suivie) par la prestation d'un consultant ou formateur ?

oui non. Si oui : combien de jours et dans quel domaines?

.....

.....

Avez vous intégré les actions menées dans votre document unique ? oui non

Souhaitez vous une intervention complémentaire :

D'un IPRP pour des précisions complémentaires ?

oui non

Pourquoi ?

Une aide pour la mise en place des préconisations ?

oui non

Pourquoi ?

Un autre sujet pour l'amélioration des conditions de travail ?

oui non

Pourquoi ?

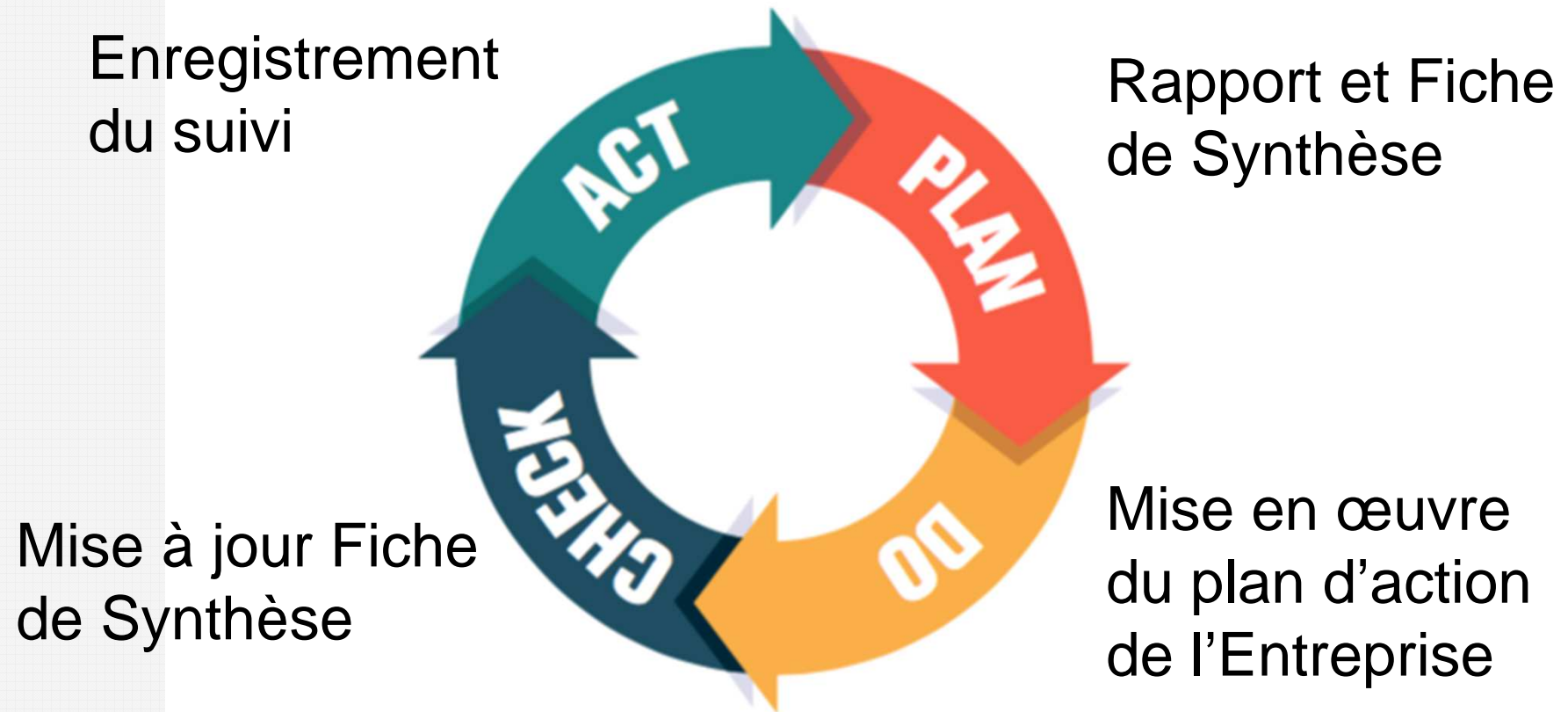
.....

En 2011 : création d'une fiche de synthèse (actions faites/pas faites) pour chaque intervention. (évolution de la fiche de synthèse)

En 2013 : suivi de la progression de l'Entreprise : Etat initial et final (--,-,+,++).

En 2016 : simplification du suivi de la progression (0 ou +).

En 2017/2018 : suivi des interventions via intranet GIMS?



- **Ouverture d'une fiche de synthèse/suivi après chaque intervention.**
- **A la date de suivi (6 mois max après l'inter) rappel automatique par mail.**
- **Contact du Médecin du Travail pour savoir si il a eu un retour**
- **Contact téléphonique de l'entreprise : point précis sur les actions mises en œuvre et les éventuelles difficultés rencontrées.**
- **Renvoi au Médecin du Travail de la fiche de synthèse mise à jour.**
- **Enregistrement du suivi.**

Pour chaque intervention :

- Les actions réalisées / celles qui ont été proposées
- L'évolution de la situation 0 ou progression.
- Le nombre de salariés soustraits CMR
- Le nombre de salariés maintenus en poste (travailleurs handicapés)

Pour le bilan annuel :

- Le nombre de suivi réalisé
- % d'entreprises ayant progressées
- Le nombre de salariés soustraits CMR et maintenus dans l'emploi
- Le catalogue des « réussites »

- **La mise en relation avec le bon interlocuteur**
- **Le niveau de progression de l'entreprise est subjectif**
- **La définition des critères de suivi qui peuvent être différents selon la thématique**
- **L'efficacité de nos interventions dépend de la « motivation » de l'entreprise**
- **Le suivi est réalisé majoritairement par téléphone et repose donc sur ce que dit l'entreprise et pas sur ce que nous vérifions (sauf nouvelle visite déclenchée parfois).**
- **Ce suivi est chronophage, nous avons (trop) tendance à privilégier les interventions à réaliser plutôt que le suivi.**

- **Sentiment d'être utile à l'entreprise et aux salariés**
- **Relance des entreprises (nouvelle dynamique)**
- **Force à être précis et pragmatique dans nos recommandations**
- **Déclenche un processus « d'accompagnement » de certaines entreprises et un partenariat**
- **Alimente des indicateurs statistiques pour mesurer « l'efficacité » de nos interventions**
- **Alimente un listing qualitatif des « réussites »!**
- **Démarche appréciée des médecins qui ont un retour sur les actions engagées**

- **Gestion administrative plus simple (nouvel outil intranet)**
- **Suivi partagé avec les autres membres de l'équipe pluri (Médecin, Infirmière, AST)?**
- **Envoi automatique d'un questionnaire avant contact téléphonique ?**
- **Suivi plus rigoureux dans certaines situations où risques importants.**

- **Toujours nécessaire et intéressant de faire un suivi régulier...mais souvent pris par d'autres priorités : répondre (rapidement) aux demandes d'intervention**
- **Même si cela est difficilement quantifiable, chaque intervention laisse une trace dans l'entreprise**

Fiche de synthèse 2011



SYNTHESE										
Zone de travail/ Poste de travail/ Lieu de travail	Situation à risques	Nombre de personnes exposées	Pistes d'amélioration/ Recommandations	Quelles recommandations pensez vous mettre en place ?		Si OUI, quand ?	Si NON, pour quelle raison?			
				OUI	NON	Délai prévisionnel	Technique	Organisationnelle	Financière	Structurelle
Préparation des plâtres	Exposition des salariés à des poussières dangereuses.	3	Effectuer certaines opérations génératrices de poussières à l'humide : préparation des plâtres et nettoyage des zones de travail.	X						
			Relier la détoureuse à un dispositif d'aspiration.	X						
			Nettoyer plus régulièrement la bouche d'extraction et le flexible qui se colmatent au fur et à mesure et diminuent l'efficacité de la ventilation.	X						
			Augmenter le débit d'extraction des systèmes de ventilation des polisseuses qui devrait être de l'ordre de 200 à 300 m ³ /h.	X						

Fiche de suivi 2011

SYNTHESE				SUIVI							
Zone de travail/ Poste de travail/ Lieu de travail	Situation à risques	Nombre de personnes exposées	Pistes d'amélioration/ Recommandations	Quelles recommandations avez-vous mis en place?		Si NON, pour quelle raison?				Nombre de personnes concernées par les modifications	Rq
				OUI	NON	Technique	Organisationnelle	Financière	Structurelle		
Préparation des plâtres	Exposition des salariés à des poussières dangereuses.	3	Effectuer certaines opérations génératrices de poussières à l'humide : préparation des plâtres et nettoyage des zones de travail.	X							
			Relier la détoureuse à un dispositif d'aspiration.		X		X				
			Nettoyer plus régulièrement la bouche d'extraction et le flexible qui se colmatent au fur et à mesure et diminuent l'efficacité de la ventilation.	X							
			Augmenter le débit d'extraction des systèmes de ventilation des polisseuses qui devrait être de l'ordre de 200 à 300 m ³ /h.		X		X				

LA FICHE DE SUIVI EN 2017



SYNTHESE				SUIVI			
Zone de travail/ Poste de travail/ Lieu de travail	Situation à risques	Nombre de personnes exposées	Pistes d'amélioration/ Recommandations	Recommandations mis en place?		Nombre de personnes concernées par les modifications	Remarques
				OUI	NON		
Préparation des plâtres	Exposition des salariés à des poussières dangereuses.	3	Effectuer certaines opérations génératrices de poussières à l'humide : préparation des plâtres et nettoyage des zones de travail.	X		3	
			Relier la détoureuse à un dispositif d'aspiration.		X		
			Nettoyer plus régulièrement la bouche d'extraction et le flexible qui se colmatent au fur et à mesure et diminuent l'efficacité de la ventilation.	X		3	
			Augmenter le débit d'extraction des systèmes de ventilation des polisseuses qui devrait être de l'ordre de 200 à 300 m ³ /h.		X		
			Contrôler et surveiller vos installations de ventilation (1 à 2 fois par an si recyclage de l'air).		X		